

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
DE GUADELOUPE**

DELIBERATION N°CS2024-04-47/3

**MISE A JOUR ET CREATION DE NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
ET DES CREDITS DE PAIEMENT BUDGET EAU POTABLE – EXERCICE
BUDGETAIRE 2024**

L'an deux-mille vingt-quatre, le onze avril, à onze heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE.

	LISTE DES DELEGUES	PRESENTS	EXCUSES NON REPRESENTES	ABSENTS	EXCUSES REPRESENTES
1	M. Jean-Louis FRANCISQUE (Président)	X			
2	Mme Myriam BROSIUS (Première vice-présidente)	X			
3	M. Jean BARDAIL (Deuxième vice-président)	X			
4	M. Alain LEON (Membre du Bureau)	X			
5	M. Guy LOSBAR (Membre du Bureau)	X			
6	M. Fabert MICHELY (Membre du Bureau)	X			
7	M. Henri YACOU (Membre du Bureau)			X	
8	M. Thierry ABELLI (Délégué)	X			
9	M. Héric ANDRE (Délégué)	X			
10	Mme Isabelle AMIREILLE JOMIE (Déléguée)	X			
11	M. Adrien BARON (Délégué)			X	
12	M. Eric BEAUPERTHUY (Délégué)			X	
13	M. Ary CHALUS (Délégué)			X	
14	M. Jean-Philippe COURTOIS (Délégué)			X	
15	M. Edouard DELTA (Délégué)	X			
16	M. Philippe DEZAC (Délégué)	X			
17	M. Justin DESSOUT (Délégué)			X	
18	M. Camille ELIZABETH (Délégué)			X	
19	Mme Maddly GARGAR (Délégué)	X			
20	Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO (Déléguée)			X	
21	M. Eric LATCHOUMANIN (Délégué)	X			
22	Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN (Déléguée)	X			
23	M. Ferdy LOUISY (Délégué)			X	
24	M. Didier MERIDAN (Délégué)	X			
25	M. David MONTOUT (Délégué)			X	
26	M. Blaise MORNAL (Délégué)			X	
27	M. Jules OTTO (Délégué)			X	
28	Mme Nicole SINIVASSIN (Délégué)	X			
	M. Jean-Claude MALO, Président de la Commission de surveillance			X	

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Monsieur E. LATCHOUMANIN est désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. .../...

LE COMITE SYNDICAL

- VU** les articles L2312-1, D2312-3 et L.3312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** les instructions comptables M49 et M57 ;
- VU** la loi n°2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 26 août 2021 portant fixation des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU** les statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU** la délibération n°CS2021-09-001/1 du 1^{er} septembre 2021 portant élection du Président du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU** l'avis favorable de la commission Finances réunie le 10 avril 2024.

Considérant le rapport du Président :

Le Comité syndical a déjà adopté le principe d'une gestion des investissements en autorisation de programme lors du vote du Budget Primitif 2022.

Cette procédure qui permet une planification pluriannuelle des investissements participe à l'amélioration de la visibilité financière des engagements de l'établissement à moyen terme. Elle a en outre adopté un règlement pour la gestion en AP/CP le 03 mars 2022 et mis à jour dans le cadre du règlement budgétaire et financier.

Pour mémoire, l'article L.3312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :

« Les Autorisations de Programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées ».

« Les Crédits de Paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes ».

La présente décision en lien avec le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives a pour objet :

1. De mettre à jour les montants des AP votés compte tenu des réalisations et des engagements pris jusqu'à ce jour ;

Il s'agira notamment d'actualiser les montants des AP et la ventilation des CP pour certaines opérations compte tenu du poids des engagements pris par le SMGEAG en particulier les opérations suivantes :

- Travaux post cyclonique - CANBT - Travaux d'urgence sur les prises d'eau en rivière de Baille Argent et des Apôtres (Pointe Noire)
- Remplacement actionneurs de vannes de l'UPEP de Cacao
- Travaux de raccordement + désinfection d'une conduite neuve posée + Report de branchements à TDH à la Rue Grande Anse
- Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable de Cacao et Solitude

2. De procéder à la création de nouvelles AP/CP afin de traiter de manière pluriannuelle certains engagements :

Ainsi, il est proposé de créer les AP/CP suivantes :

1) Nouvelles ressources en eau (forages et champs captant) :

La présente opération consiste à localiser des sources d'eaux souterraines de qualité, en quantité adéquate, répondant aux normes de potabilité, et d'établir des forages de reconnaissance pour pouvoir les convertir en forage d'exploitation à terme (après validation technique et réglementaire), dans les secteurs suivants notamment :

-Sécurisation de l'alimentation en eau potable du nouveau CHU aux Abymes :

Ces forages viendront renforcer la production d'eau potable et alimenter après traitement le réservoir de Perrin, pour desservir en appoint le CHU ainsi que les usagers de la zone ;

-Diversification de la ressource en eaux des communes de Bouillante et du Sud-Basse-Terre (Gourbeyre, Saint-Claude, Trois-Rivières, Vieux-Fort et Basse-Terre) du fait de la sensibilité des captages d'eaux de surface existants aux aléas climatiques ;

-Autres sites en difficulté sur le territoire.

Montant total de l'opération : 1 300 000 € HT (tout territoire)

Inscriptions budgétaires proposées pour 2024 : 400 000 € HT

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

BILAN OPERATION			
SEQUENCEMENT DU PROJET DEPENSES	2024	2025-2026	TOTAL
PROGRAMMATION DEPENSES	400 000 €	900 000 €	1 300 000
RECETTES CERTAINES UNIQUEMENT			-
AUTRES RECETTES ENVISAGEES	400 000 €	900 000 €	1 300 000
DEPENSE NETTE AVEC ENSEMBLE RECETTES PREVUES	- €	- €	-

2) AP/CP - Travaux d'urgence sur l'usine de traitement d'eau de Desvarieux au Moule

L'Unité de Production d'Eau Potable (UPEP) de Desvarieux a été construite en 2015 avec une capacité nominale de production de 400 m3/h soit 9 000 m3/j.

La production est réalisée par quatre files de traitement d'une capacité nominale de 100 m3/h chacune formée d'un prétraitement par coagulation-floculation-décantation et d'un traitement par filtration.

Cette unité de production fait face à des difficultés concernant la qualité de l'eau traitée en raison de dysfonctionnements majeurs sur la filtration des eaux.

Des interventions d'urgence ont eu lieu sur deux filtres en 2023 mais n'ont pu aboutir à un résultat probant.

Signature numérique
Jean-Louis Edmond
FRANCISQUE
Le 26/04/2024 à 03:04
CEST
SYNDICAT MIXTE DE

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Révision CP	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024	Restes à financer (exercice au-delà de 2024)
Renouvellement de compteurs	7 378 000,00 €		7 378 000,00 €	1 378 540,30 €		2 000 000,00 €	3 999 459,70 €
Etudes	5 000 000,00 €		5 000 000,00 €	137 799,40 €		300 000,00 €	4 562 200,60 €
Renouvellement de réseaux	50 970 000,00 €		50 970 000,00 €	531 102,33 €		5 700 000,00 €	44 738 897,67 €
Changement de process de l'usine de belin et la construction d'un réservoir de stockage d'eau	5 480 639,00 €		5 480 639,00 €	5 172 569,68 €		- €	308 069,32 €
Construction d'un réservoir de stockage d'eau Potable à l'usine de production de Desvarieux le MOULE	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €	7 130,56 €		1 492 869,44 €	- €
Renouvellement et renforcement réseaux AEP de la ville de Petit-Canal	5 775 270,16 €		5 775 270,16 €			200 000,00 €	5 575 270,16 €
Mission d'expert Picard et UT de Desvarieux le MOULE Régie Eau Nord Caraïbes_RéNoC-Eau	8 785,83 €		8 785,83 €	- €		- €	8 785,83 €
Renforcement de l'AEP à partir des sources de l'Ermitage –Fermeture des captages de Gommier (arrêté préfectoral)	4 515 000,00 €		4 515 000,00 €	516 699,84 €		850 000,00 €	3 148 300,16 €
Augmentation de la zone d'influence de l'UDI de la Plaine	350 000,00 €		350 000,00 €	107 846,83 €		242 153,17 €	- €
Travaux post cyclonique - CANBT - Travaux d'urgence sur les prises d'eau en rivière de Baille Argent et des Apôtres (Pointe Noire)	850 000,00 €	- 850 000,00 €	- €	- €			- €
Réhabilitation des Réservoirs de l'Usine de Miquel	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €	15 860,00 €		100 000,00 €	1 384 140,00 €
Sécurisation de l'alimentation en eau des Grands-Fonds / Alimentation de l'hotel le Mercure (Royal Key)	930 700,00 €		930 700,00 €			100 000,00 €	830 700,00 €
Reprise réseaux AEP de la Marina de Pointe-à-Pitre	200 000,00 €		200 000,00 €			100 000,00 €	100 000,00 €
Etudes diverses et petits travaux	162 750,00 €		162 750,00 €				162 750,00 €
Télégestion	1 464 750,00 €		1 464 750,00 €	72 172,44 €		1 392 577,56 €	- €
Lutte contre les déperditions d'eau	16 275 000,00 €		16 275 000,00 €	6 581 091,49 €		3 000 000,00 €	6 693 908,51 €
Schéma directeur Eau Potable	1 333 000,00 €		1 333 000,00 €	289 838,00 €		1 043 162,00 €	- €
Système d'Information Géographique (SIG)	147 885,50 €		147 885,50 €	6 190,00 €		35 000,00 €	106 695,50 €
Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)	141 050,00 €		141 050,00 €			141 050,00 €	- €
Régularisation administrative des points de prélèvement pour l'eau potable	1 627 500,00 €		1 627 500,00 €			985 000,00 €	642 500,00 €
Réalisation des travaux nécessaire à la mise en conformité des Périmètres de Protection des Captages disposant d'une autorisation	868 000,00 €		868 000,00 €			65 000,00 €	803 000,00 €
Travaux pour la mise en place de points de mesure supplémentaires sur les FEEDER	108 500,00 €		108 500,00 €			108 500,00 €	- €
Acquisition de matériels/engins pour l'exploitation	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €	100 100,43 €		899 899,57 €	- €

Remplacement actionneurs de vannes de l'UPEP de Cacao	35 000,00 €	- 35 000,00 €	- €				- €
Travaux de raccordement + désinfection d'une conduite neuve posée + Report de branchements à TDH à la Rue Grande Anse	80 000,00 €	- 65 197,07 €	14 802,93 €	14 802,93 €			- €
Sécurisation de l'usine de Miquel (éclairage extérieur, mise aux normes des escaliers et des barrières de sécurités, reprise du carrelage)	110 000,00 €		110 000,00 €			110 000,00 €	- €
Déconnexion de l'alimentation en eau sur BEC des lavages des filtres de Miquel + réalisation d'une alimentation à partir des Réservoirs de Miquel	55 000,00 €		55 000,00 €			55 000,00 €	- €
Multiples Opérations de rattrapage d'investissement en Eau Potable sur la Dir Terr Basse-Terre	1 040 000,00 €		1 040 000,00 €	163 343,73 €		400 000,00 €	476 656,27 €
Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable de Cacao et Solitude	3 660 000,00 €	925 500,00 €	4 585 500,00	71 750,60 €		300 000,00 €	4 213 749,40 €
Renforcement de la capacité de stockage eau traitée de l'usine de Morne Houel	3 000 000,00 €		3 000 000,00			200 000,00 €	2 800 000,00 €
Travaux d'urgence sur l'usine de traitement d'eau de Deshauteurs et la station de pompage de l'Espérance	1 800 000,00 €		1 800 000,00	30 079,80 €		1 769 920,20 €	- €
Réhabilitation des réservoirs du Fort Napoléon (TDH) et de l'Anse des Muriers (TDB). Reprise du surpresseur du Chameau et nouveau surpresseur à l'Anse des Muriers	800 000,00 €		800 000,00			50 000,00 €	750 000,00 €
Travaux divers sur ouvrages et réseaux d'eau potable	3 800 000,00 €		3 800 000,00	56 170,00 €		140 000,00 €	3 603 830,00 €
Travaux de réhabilitation de stations de pompage	990 000,00 €		990 000,00	5 400,00 €		100 000,00 €	884 600,00 €
Travaux de réhabilitations de réservoirs	1 410 000,00 €		1 410 000,00	7 787,10 €		100 000,00 €	1 302 212,90 €
Travaux divers sur usines de traitement	2 070 000,00 €		2 070 000,00			250 000,00 €	1 820 000,00 €
Travaux imprévus eau potable	1 500 000,00 €		1 500 000,00			- €	1 500 000,00 €
Nouvelles ressources en eau (forages et champs captant)		1 300 000,00 €	1 300 000,00			400 000,00 €	900 000,00 €
Travaux d'urgence sur l'usine de traitement d'eau de Desvarieux au Moule		1 300 000,00 €	1 300 000,00			800 000,00 €	500 000,00 €
TOTAL	127 936 830,49 €	2 575 302,93 €	130 512 133,42 €	15 266 275,46 €	- €	23 430 131,94 €	91 815 726,02 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.